

histoires vraies



Faisons place à la joie de Noël

4-5

40 ans
des Trois Planches
(Part1)

6

De la rue...
vers l'emploi !

7

Quelques
histoires vraies

8

Inauguration
de Pomme d'Api !

9

Partenariat
Banque
alimentaire 69

HIVER 2019 • n°50



Fondation **AJD**
Maurice Gounon





Noël nous rappelle qu'il faut aller les uns vers les autres pour que l'humanité progresse et cesse de créer de nouvelles aliénations. ”

Chères amies et chers amis,

Je souhaite dans ce numéro de Noël rendre hommage à celui sans qui la Fondation ne serait pas ! Maurice Gounon (1915 - 1999) fondateur jésuite des Amis de Jeudi Dimanche, a consacré toute sa vie à la jeunesse en difficulté, il nous a quitté il y a tout juste 20 ans laissant une œuvre exceptionnelle, fruit d'une personnalité exceptionnelle elle aussi.

Le Père Gounon appartenait à cette catégorie de personnes qui déploient sans compter énergie et dynamisme au service des autres. « Jeunes délaissés, livrés à eux-mêmes, adolescents victimes, jeunes délinquants, peu importe le motif de la souffrance, il faut accueillir celui qui est fragile car chaque être est digne d'intérêt et ne peut être réduit à son histoire, son passé ou ses seules mésaventures », disait-il.

Maurice Gounon croyait au caractère perfectible de la destinée humaine. Homme de conviction, il a su insuffler sa conception de l'éducation, convaincu de la capacité de chacun à apprendre et à changer.

« L'accueil commence forcément par un sourire, un préjugé favorable, le faire asseoir, lui offrir à manger. Ayons pour celui qui arrive - même s'il ne représente que le millième de notre vie - un regard neuf. Considérons-le comme l'unique, le premier absolu, comme s'il était le seul. Aller au-devant des jeunes en difficulté car ce qui compte par-dessus tout c'est l'élévation de l'esprit et du caractère chez ceux que nous rencontrons. C'est dans cette rencontre que, pour chacun de ceux qui frappent à notre porte, doit être amorcée la reprise d'une confiance en son avenir. »

Je souhaitais marquer l'anniversaire de la disparition du Père Gounon en cette période où Noël nous rappelle qu'il faut aller les uns vers les autres pour que l'humanité progresse et cesse de créer de nouvelles aliénations.

Réveillons en nous l'enfant qui sommeille et émerveillons-nous d'être là aujourd'hui pour fêter la nativité avec nos enfants, nos familles, nos amis et pour partager ce que nous avons reçu avec ceux qui n'ont rien et souffrent sur les chemins tortueux de la vie.

Donnons place à la joie, donnons place à la vie, et dans les traces du Père Gounon continuons à rendre notre monde meilleur.

Joyeux Noël

Maryse Chevalier

Présidente du Directoire - Directrice Générale de la Fondation

histoiresvraies

La revue **histoires vraies** paraît depuis 1970. Chaque trimestre, **18 000 exemplaires** sont adressés à nos abonnés.

Périodique trimestriel gratuit envoyé à toute personne qui en fait la demande

Fondation AJD Maurice Gounon

Siège social : 3 montée du Petit Versailles
69300 Caluire-et-Cuire
tél. 04 78 08 23 83 - siège@fondation-ajd.com
CCP : campagne AJD Lyon 42 82 36 X

Dépôt légal : décembre 2019

Directrice de la publication : Maryse Chevalier

Rédaction et coordination : Pierre-Emmanuel Robert

CPP 57762 - ISSN 0152 0775

Photos : AJD, DR

Réalisation : Crayon Bleu

Imprimerie : Imprimerie Chirat

Tirage : 18 000 exemplaires

Imprimeur certifié «Imprim vert», les papiers utilisés viennent de forêts gérées durablement, et les encres utilisées sont des encres végétales.



10-31-1895



La Fondation AJD est déterminée à lutter contre les violences faites aux femmes !



Suite à un constat alarmant concernant la problématique des violences intra-familiales et conjugales et dans le cadre du 5^{ème} plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes, le pôle Orée AJD a ouvert

2 chambres d'accueil d'urgence pour des femmes victimes de violences conjugales, dont 1 chambre permettant d'accueillir un adulte et deux enfants.

Cet accueil offre 5 nuitées de répit à la victime. La durée de séjour est renouvelable une fois en fonction des décisions prises par les instances judiciaires. Ce dispositif entre dans le cadre de l'accueil d'urgence VIFFIL - SOS Femmes (Violences Intra Familiales Femmes Informations Libertés) et donne la possibilité si besoin d'orienter les personnes vers notre site d'urgence au sein du Centre d'Hébergement et d'Insertion Sociale – CHRS le CAP.

Nous remercions l'équipe de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale d'avoir permis la création de ce dispositif adapté aux besoins de protection des victimes.

Du nouveau pour le projet « Fil d'Ariane »



Depuis le dernier article à ce sujet, la Fondation AJD a présenté le projet au Département du Rhône.

Pour rappel l'objectif est de construire un espace neutre, en dehors des murs de notre maison d'enfants les Trois Planches. Ce lieu favorisera les visites pour les parents dont l'enfant est placé au sein de la Maison d'enfants. Pour s'assurer que tous puissent passer un moment privilégié avec leur famille, un système de visioconférence sera également installé pour permettre un dialogue à distance lorsqu'il n'y a pas d'autre solution.

Bonne nouvelle ! Le Département du Rhône, très emballé par le projet qui vise à créer un espace autour de la parentalité, a décidé d'y contribuer en accordant une subvention de 10 000 € à notre établissement des Trois Planches.

Brocante Solidaire des AJD

Comme chaque année, la Brocante Solidaire des AJD a été un grand succès, et ce, grâce à vous !

Merci à toutes les personnes qui donnent réguliè-

rement objets et meubles pour qu'ils soient revendus, merci aux 250 bénévoles qui trient, préparent et travaillent sans relâche afin que tout soit prêt pour le jour de l'ouverture. Merci à vous, les visiteurs, qui viennent chiner, faire de bonnes affaires et aussi une bonne action tout au long du week-end !

Comme toujours, les bénévoles de la Fondation ont fait preuve d'une énergie remarquable et ont marqué ce grand rendez-vous par leur bonne humeur, leur disponibilité et leur joie de contribuer à une œuvre charitable en faveur des projets de la Fondation destinés à apporter aide et soutien aux enfants et aux personnes démunies plus particulièrement aux femmes victimes de violences, jeunes en rupture et isolés, personnes en insertion.

Pour que la fête soit totalement réussie nous avons accueilli durant le week end de nombreux jeunes de nos établissements venus prêter main-forte à nos bénévoles qui ne peuvent être partout.

Nous tenons à remercier en particulier tous les adolescents de Pomme d'Api, de la Prévention spécialisée ainsi que les jeunes adultes du Pôle Orée. Nous souhaitons aussi remercier les équipes éducatives qui encadrent ces jeunes et permettent cette synergie.

LA PROCHAINE BROCANTE SOLIDAIRE AURA LIEU LES 4 & 5 AVRIL 2020.

Nous espérons vous y retrouver !

« Bulles de savon » pour les jeunes de l'Orée



Au cours de la « Semaine Bleue », les jeunes de l'accueil de jour du pôle Orée AJD ont échangé avec les seniors de la résidence Marc Bloch, spécialisée dans l'accueil d'anciens SDF. Ces échanges, autour d'un goûter intergénérationnel, ont été très bénéfiques pour ces jeunes souvent en manque de repères et menacés par la rue.

Les anciens de la résidence ont aussi organisé une collecte de divers produits de toilette (gel douche, shampooing, etc.) qui leur ont été remis après le goûter.

Merci à la résidence Marc Bloch, aux résidents du 7^{ème} arrondissement et aux élus pour leur engagement auprès des personnes les plus fragiles.

40 ans des Trois Planches

1^{er} jeune accueilli
en 1981



la maison d'enfants les trois planches en 1983

La Maison d'Enfants Les Trois Planches est située près d'Amplepuis (69). Elle est gérée par la Fondation AJD avec une double habilitation : Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) et Aide Sociale à l'Enfance (ASE). L'établissement propose au total 12 places pour des jeunes âgés de 13 à 18 ans. De plus, l'accompagnement de jeunes majeurs ayant été pris en charge comme mineur est possible après la majorité, jusqu'à l'âge de 21 ans (si validé par l'ASE ou la PJJ).

A l'occasion des 40 ans des Trois Planches, la Fondation vous propose de lire une série de témoignages, décennie par décennie, de ceux qui ont fait vivre ce lieu de vie si particulier.

Dans ce premier épisode des années 80, voici le témoignage de Monsieur Daniel Billouet, un des premiers salariés des Trois Planches qui a vu naître l'établissement :

« J'ai passé 28 ans de ma vie aux Trois Planches. J'y ai vécu avec ma famille et avec celle d'un autre collègue les années fondatrices d'une structure qui a, au fil du temps, peu à peu aménagé ses espaces et s'est inévitablement transformée. Les jeunes accueillis au cours des douze années qui ont suivi l'ouverture

de la maison, en 1981, ont aujourd'hui entre 42 et 56 ans. J'évoque cette période avec sérénité et me semble-t-il avec justesse, sans trop de nostalgie ni sans trop idéaliser.

J'ai gardé le sentiment d'avoir vécu une histoire particulière, une « histoire vraie » comme celles dont le Père Gounon se faisait un devoir de témoigner. J'espère que cette histoire aura influencé favorablement, d'une manière ou d'une autre, le parcours de ceux que nous avons accueillis et côtoyés. C'est à eux que je pense en écrivant ces lignes, à eux et à tous ceux qui ont passé un temps dans les Maisons des AJD.

Nous étions deux familles, avec chacune un espace de vie différencié de l'accueil. Une mare, des arbres, des fleurs et de l'herbe ; une maison parmi d'autres maisons, trois boîtes aux lettres, un banc dans la cour, un chien, un portail toujours ouvert. Des adultes, des jeunes, occupés à aménager le cadre de vie, occupés à d'interminables matchs de foot, occupés à vivre ensemble... voilà ce qu'étaient les Trois Planches à ses débuts.

Le « vivre ensemble », élément fondateur de l'actuel projet d'Établissement des Trois Planches, s'inscrivait de manière naturelle dans le quotidien des jeunes et des éducateurs. Deux familles et seulement deux éducateurs en charge de six garçons âgés de 14 à 21 ans. La majorité, fixée à 18 ans en juillet 1974, n'était pas systématiquement une date butoir de la fin de la prise en charge d'un jeune. Certains garçons avaient 18 ou 19 ans à leur arrivée. Il fallait du temps pour qu'ils puissent initier un projet personnel et plus de temps encore pour le mener à son terme. Les mesures « jeunes majeurs » étaient de fait, le prolongement nécessaire jusqu'aux 21 ans révolus.

Aménager l'espace, s'atteler à des finitions qui n'en finissent pas de finir... L'activité manuelle a été aux Trois Planches l'un des axes à partir desquels s'est articulée l'action éducative. La présence de familles référentes sur place, la relation avec l'environnement scolaire, la richesse du tissu associatif (culturel et sportif) et la sollicitation des artisans du secteur ont



Des jeunes aux Trois Planches en 1983.

contribué à ce que les jeunes évoluent vers plus d'autonomie et plus de confiance en eux. Le vivre ensemble et le faire ensemble.

Parce que les garçons accueillis étaient pour la plupart désinvestis d'eux-mêmes, comme ils le sont aujourd'hui, il nous a paru utile de les aider à investir la maison où ils devaient, plus par obligation que par choix, poser pour un temps des bagages souvent déplacés de lieu en lieu.

Avec la création de l'atelier polyvalent, les éducateurs ont pu donner corps au projet, inciter les jeunes à investir un lieu d'activité repéré et à se servir d'outils. Amener ces garçons à prendre du plaisir en réalisant quelque chose d'utile, en participant à embellir le cadre de vie, et ainsi à se valoriser en contribuant à la valeur ajoutée. C'est l'idée directrice qui a guidé les adultes pour l'accompagnement des jeunes accueillis aux Trois Planches.



Un jeunes à l'atelier dans les années 80'

Support éducatif et formatif, l'aménagement intérieur et extérieur s'est poursuivi tout au long des années, dans la première décennie et ensuite. L'univers des Trois Planches s'est transformé peu à peu, de projet en projet.

L'équipe éducative, s'est étoffée avec la contribution

d'objecteurs de conscience qui ont, pour le temps de leur service civil, intégré le projet déjà bien initié. De nouveaux repères pour les jeunes, de la diversité, des idées nouvelles, de plus en plus d'ouverture sur l'extérieur avec la scolarisation de garçons plus jeunes accueillis en réponse à la demande institutionnelle.

Le groupe a évolué au cours de cette période autour d'un noyau de garçon bien installé aux Trois Planches. Ceux-là s'étaient approprié le lieu, défendaient l'idée, face aux nouveaux arrivants et aux gens de l'extérieur, que le foyer était devenu pour eux une maison, leur maison. Ils rendaient ainsi sans le savoir son véritable sens au mot foyer.

Une quarantaine de jeunes ont été accueillis au cours de cette première décennie.

Il s'en est vécu des choses aux Trois Planches, des événements du quotidien et des événements plus extraordinaires. Le Père Gounon venait régulièrement prendre des nouvelles des garçons, encourager les éducateurs, partager le repas du midi et écouter ceux qui racontaient ce quotidien « extraordinaire » :

- « *Dimanche j'ai fait la marche du saucisson, vingt kilomètres, j'avais mal partout le lundi.*

- *Toi Karim ?! La marche du saucisson ?!*

- *J'en ai pas mangé Père Gounon, vous pensez bien... »*

Et les garçons racontaient à l'homme attentif, leurs projets, leurs déceptions parfois ou leur fierté d'avoir conquis un nouveau sommet :

- « *Vous savez que je joue de la trompette ? Je fais partie de l'harmonie municipale, on défile dans les rues, j'ai le costume et tout...*

- *Vas chercher la trompette mon garçon et montre-moi ça ! C'est bien Philippe ton prénom ? »*

Et Philippe monta quatre à quatre les escaliers pour aller chercher la trompette, Gérard le devança et redescendit avec la guitare avec laquelle il apprenait à jouer.

« *Penser d'abord à eux et ensuite seulement à nous. Cela suppose un effort incessant, pour chercher passionnément s'il n'y a pas autre chose à créer, à faire « pour eux », même si cette « autre chose » ne s'est jamais fait, même si cela n'est pas encore inscrit dans des instructions officielles. »*

Ce sont les mots du Père Gounon qui nous ont souvent encouragés et qui ont participé à notre investissement. Les familles impliquées dans le projet ont été parfois exposées : les épouses, les enfants... Elles ont pris part à la vie de ces jeunes, les ont soutenus et leur ont permis d'avancer.

Daniel Billouet,
salarié des Trois Planches de 1983 à 2009

De la rue... vers l'emploi !

Depuis sa création, le service de Prévention Spécialisée de la Fondation AJD va à la rencontre des jeunes dans les rues des quartiers sensibles (Quartiers Prioritaires de la Ville ou QPV) des communes.

« On nous appelle éducateurs de rue et on nous demande souvent qui nous sommes et pourquoi nous sommes là.

Nous répondons à cela que nous travaillons dans la rue et dans ces quartiers pour aider, accompagner et soutenir les jeunes qui demandent un coup de pouce mais aussi « aller vers » ceux qui n'osent pas le faire. Nous sommes là en soutien pour ceux qui ont du mal à aller en cours ou qui sont en passe de décrocher, pour ceux qui souhaitent se relancer dans une scolarité ou dans l'emploi.

La rencontre se fait, la plupart du temps, dans la rue. C'est le temps qu'on passe avec le jeune qui constitue le lien, qu'on appelle aux AJD le lien éducatif. C'est ce lien qui nous permet de connaître le jeune et d'être au plus près de son projet pour ensuite l'aider à le réaliser. » témoigne Céline Luque-Bellido, éducatrice dans le service de Prévention de Caluire.



Équipes des jeunes de Caluire

Ce travail ne se fait jamais seul. Les partenaires de la Fondation (la Métropole, le Département du Rhône et les communes dans lesquels nous intervenons) nous financent, nous guident et nous assistent. Souvent, ces partenaires prennent activement part aux projets proposés par la Fondation : activités sportives ou culturelles, sorties, séjours, etc.

En collaboration avec les communes de Caluire et de Brignais, le service de Prévention Spécialisée organise chaque année les « jobs d'été », aussi appelés « chantiers éducatifs ». Ce sont les mairies des communes qui embauchent les jeunes sur des contrats rémunérés pour les faire travailler dans les différents services de la ville.

Céline nous raconte le principe et le déroulé de ces jobs d'été pour la ville de Caluire :

« Les jeunes nous ont fait confiance pour les accom-



pagner dans leur première expérience de travail. Ce job n'est pas juste un job, c'est une opportunité pour eux : faire un premier pas dans la vie active.

Les jobs d'été à Caluire c'est, en quelques mots :

- 6 mois d'organisation
- 4 mois de traitement administratif
- 22 jeunes rencontrés
- 16 jeunes retenus (11 filles et 5 garçons)
- 16 entretiens réalisés
- 16 visites à domicile
- 16 familles rencontrées
- 16 contrats à constituer

Merci aux services de la mairie pour l'accueil et l'engagement des jeunes. Merci à la Fondation AJD et à Maryse Chevalier de nous faire confiance et de croire en nous. »

Elle rajoute avec humour : « J'allais oublier ! Les visites à domicile c'est aussi 6 thés à la menthe, 4 verres de jus d'orange, 3 cafés... et beaucoup trop de pâtisseries pour mon petit corps ! »

Au total, sur les deux communes, les jobs d'été ont permis à 23 jeunes de découvrir la vie active, tout en travaillant auprès de leur ville pour mieux la connaître.

Merci encore aux communes de Caluire et de Brignais pour leur engagement qui ont rendu ce projet possible et qui en ont fait un franc succès !

« Je souhaite plus particulièrement féliciter les jeunes pour leur professionnalisme et leur ténacité. Bravo à vous, je suis fière de vous ! » a conclu Céline.

Chapeau !



Les remerciements du maire de Brignais

Quelques **histoires vraies**



Ce magazine donne souvent la parole aux personnes que nous aidons : enfants en séjour, adolescents, jeunes hommes et femmes que nous accompagnons dans leur parcours, souvent difficile.

Dans ce numéro, nous avons voulu laisser s'exprimer les femmes et les hommes qui incarnent la Fondation, et à travers leur travail d'éducateur ou de bénévole, transmettent les valeurs des AJD.

Nous avons demandé à Monsieur Guy M., bénévole au service AJD Vacances et à Madame Juliane Deloffre, directrice des séjours enfants, de nous donner leur témoignage sur leur parcours, leur vision de la Fondation et, plus particulièrement, du service Vacances :

« Les vacances ne sont pas un luxe », cette devise du Service vacances de la Fondation est plus qu'attractive quand on vient de cesser son activité et on peut difficilement lui résister !!!

Après avoir travaillé 35 ans dans le champ de la protection de l'Enfance, difficile de raccrocher du jour au lendemain et, si on ne croit plus en aucune vérité on s'est tout de même forgé quelques fortes convictions. L'expérience de ce qu'on appelle aujourd'hui « le soutien à la parentalité » m'a convaincu qu'il est un passage obligé, une dimension incontournable du travail éducatif dans le champ de la protection de l'enfance car tous les individus (même dans la précarité !) ont des ressources qui ne demandent qu'à être valorisées.

J'ai tenté d'appliquer cette approche, avec les valeurs qui l'accompagnent pendant une vingtaine d'années et j'ai été très heureux de les retrouver dans l'ADN du Service Vacances de la Fondation.

Et voilà comment j'ai plongé depuis un an, dans une belle aventure en tant que bénévole au Service Vacances, auprès de Jocelyne Revollet qui a été attentive à ralentir l'oxydation de mes neurones. Je suis associé à l'élaboration de différents projets, et surtout, je me suis retrouvé « sur le terrain », au contact d'utilisateurs en participant à plusieurs séjours familiaux durant les congés scolaires.

Ces séjours sont extrêmement riches au plan humain. Ces expériences m'ont reconduit aux sources de mes motivations d'éducateur. Résidant aussi sur le site, nous les accompagnateurs, partageons toutes les activités avec chaque famille. Cette proximité, ce lien constant, donnent lieu à de nombreux échanges nous permettant d'être à l'écoute de ces familles, de ce qu'elles vivent, de leurs besoins et de leurs attentes.

Pendant quelques jours ces familles en difficulté vivent des temps riches faits de plaisirs partagés et de découvertes. Cela leur permet de remobiliser leur énergie, de porter un regard neuf, plus positif sur leur vie et de conforter leur volonté afin d'améliorer leur situation personnelle. Autre atout de ces séjours : les familles peuvent se soustraire, un temps, aux codes de leur territoire de vie ; cela leur procure un sentiment de liberté particulièrement apprécié par certaines femmes.

Le bien-être familial est essentiel pour tous ses membres, notamment pour les enfants. La prise en compte de la famille demeure indispensable à l'action éducative. Aider un enfant est plus efficace lorsqu'on accompagne aussi les parents : soutenir les parents c'est aider l'enfant. C'est en ce sens que les actions du Service Vacances auraient toute leur place au sein des dispositifs de la Protection de l'enfance ».

Guy M., Bénévole au service AJD Vacances

Le mot de Juliane Deloffre, Directrice des Séjours pour Enfants



Ce que j'aime avant tout à la fondation AJD, c'est son militantisme. Le fait de donner accès à des vacances à des enfants qui n'en ont pas, ou presque, justifie à lui seul mon engagement en son sein. De plus, au-delà

de simples vacances, c'est l'opportunité de leur faire découvrir de nouveaux environnements et

activités en lien, en collectivité, qui est permise par ces séjours : le ravissement des enfants et des plus grands n'a pas de prix. Enfin, le secteur vacances laisse à ses directeurs engagés la possibilité d'être porteurs de leurs propres projets, tout en leur donnant les moyens d'échanger à ce propos et d'écouter leurs propositions pour améliorer le service. Ce qui fait mon engagement au sein d'AJD, c'est tous ces éléments qui permettent un travail d'équipe au service de valeurs qui me sont chères.



Pomme d'Api est une Maison d'Enfants à Caractère Social (M.E.C.S.) gérée par la Fondation AJD. Elle accueille chaque année 110 adolescents au titre de la protection de l'enfance. Pomme d'Api héberge, protège et accompagne ces jeunes sur différents lieux de vie en fonction de leur projet et de leur âge.

En harmonie avec la culture des AJD, Pomme d'Api a fait le choix de créer des petites unités de vie pour les adolescents qui lui sont confiés. Ces unités de vie sont réparties au sein de Pomme d'Api, comme suit :

- L'internat (qui fait l'objet de l'inauguration)
- Les « Villas »
- Le service MNA Albigny
- Le service « Jeunes Majeurs »

La Fondation AJD Maurice Gounon et ses partenaires ont inauguré officiellement la nouvelle Maison d'Enfants Pomme d'Api le mercredi 25 septembre 2019.

C'est avec beaucoup d'émotion que trois de ces jeunes ont témoigné : « *Merci pour votre engagement, et surtout, continuez ! Ce que vous faites aujourd'hui nous servira pour demain.* »

Merci à Madame Muriel Laurent, Vice-Présidente déléguée à l'action sociale et éducative de la Métropole de Lyon, et à Monsieur Philippe Cochet, maire de la ville de Caluire-et-Cuire, pour leur présence et leur soutien !



Partenariat Banque Alimentaire

Depuis plus de 30 ans, la Banque Alimentaire du Rhône développe une expertise professionnelle pour collecter, trier et redistribuer des denrées provenant d'industriels, de grandes et moyennes surfaces, de producteurs, de l'aide alimentaire européenne (FEAD), du CNES et des collectes qu'elle réalise chaque année.

La récupération de ces denrées participe à l'approvisionnement de 126 associations et CCAS partenaires, dont la Fondation AJD, pour aider près de 31 500 personnes à s'alimenter chaque jour.

La Banque Alimentaire permet ainsi, dans sa mission de :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire et la précarité.
- Soutenir une cause humanitaire et la précarité.
- Collaborer au développement de la région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Véhiculer une image positive des entreprises partenaires (donatrices)
- Accompagner les associations dans leurs missions d'aide alimentaire

Historiquement, la Fondation AJD travaille très régulièrement avec la Banque Alimentaire. Cette collaboration a notamment donné vie à deux projets : la création et l'approvisionnement de l'épicerie solidaire CORALIM pour les personnes du Pôle Orée AJD et l'alimentation en denrées alimentaires du BUS 69 lors de ses opérations en 2016 et 2017.

Aujourd'hui, deux nouveaux partenariats sont en cours :

L'atelier de transformation Alimentaire



Un constat initial : la plupart des usagers du pôle Orée AJD se trouvent démunis lorsqu'il s'agit de transformer et de cuisiner les fruits et légumes mis à leur disposition dans l'épicerie CORALIM. Ils se rabattent donc sur des plats cuisinés, plus gras et moins équilibrés pour la santé.

Pour lutter contre la « malbouffe » et pour encourager les personnes du pôle à apprendre à transformer leur nourriture (plus saine et moins chère), la Fondation AJD et l'association Mirly Solidarité (sous mandat



Banque Alimentaire
du Rhône

EN QUELQUES
CHIFFRES



5 860 tonnes de denrées collectées



11 millions de repas distribués



+ 100 bénévoles



9 salariés



2 500 m² d'espace de stockage

de gestion AJD) ont mis en place début septembre un atelier de transformation alimentaire au sein même de la Banque Alimentaire du Rhône.

Cet atelier met à disposition une diététicienne pour accompagner 4 salariés de l'entreprise d'insertion Mirly Solidarité dans la préparation de commandes.

Ces commandes, soit individuelles, soit collectives, sont ensuite vendues dans l'épicerie solidaire du pôle.

Devant le succès de cet atelier « test », la Fondation AJD et la Banque Alimentaire souhaitent qu'il se développe et puisse, à l'avenir, approvisionner d'autres associations.

La préparation de commandes

Pour venir en soutien aux bénévoles de la Banque Alimentaire, 3 salariés de l'entreprise d'insertion Mirly Solidarité aident, 15 jours par mois, à la préparation et au conditionnement des palettes de produits alimentaires à destination des associations.

Ce partenariat « gagnant-gagnant » permet de soutenir la Banque Alimentaire en moyens humains d'une part et de permettre à des personnes en difficulté et éloignées de l'emploi de se former aux métiers de la logistique (récupération, picking, traitement et expédition de commandes).

Merci à la Banque Alimentaire du Rhône pour son engagement auprès de la Fondation et des personnes qu'elle accompagne !



Le Don en Confiance, renouvelé !



En octobre 2017, la Fondation AJD Maurice Gounon obtenait le label Don en Confiance. Au cours des deux années passées, la Fondation a travaillé sur de nombreux projets pour garantir la bonne utilisation des dons qui lui sont adressés.

Aujourd'hui, la commission d'agrément de la charte du Don en Confiance a approuvé le renouvellement du label après audit des procédures et du fonctionnement de la Fondation. La Fondation AJD est fière de faire partie de la famille !

Ce label permet de garantir le respect des quatre grands principes du don en confiance (respect du donateur, transparence, désintéressement et recherche d'efficacité) et de vous assurer de la bonne utilisation des dons.

Pour mieux comprendre les garanties du label Don en Confiance, regardez la vidéo de « Monsieur Généreux » en scannant le QR code



OU en visitant le site de la fondation : www.fondation-ajd.com/faire-un-don

On peut toujours faire mieux quand il s'agit d'aider son prochain, la Fondation AJD a besoin de vous pour continuer à remplir sa mission ! Comment ?



FAIRE UN DON

Nous soutenir, c'est nous donner les moyens d'agir.

Pour faire un don, rendez-vous sur : www.fondation-ajd.com

En 2018, vos dons bénéficieront des mêmes réductions fiscales que les autres années. Le prélèvement à la source en 2019 ne changera rien.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : www.prelevementalasource.gouv.fr



DEVENIR BENEVOLE

Aider à mettre en œuvre nos Actions !

Le soutien des bénévoles est primordial pour la Fondation. Aujourd'hui, plus de 300 bénévoles s'investissent au sein de la brocante de la Fondation.

Si vous voulez agir pour les jeunes et les familles en difficulté, **rejoignez-nous au 04 78 08 23 83 !**



BROCANTER

Pour soutenir la Fondation autrement !

Se rendre à la brocante :

Rendez-vous les 04 & 05 avril 2020

13 rue Saint-Simon 69009 Lyon - Entrée gratuite

Faire un don pour la brocante :

13 rue Saint-Simon – 69009 Lyon

(pour les objets encombrants : 04 37 65 30 10)

Vous avez des questions ?

Contact au siège social : 04 78 08 23 83
www.fondation-ajd.com



Donner à la Fondation AJD, C'EST CHOISIR OÙ VA VOTRE IMPÔT ET L'ATTRIBUER À UNE CAUSE JUSTE ET SOLIDAIRE QUI ŒUVRE À CÔTÉ DE CHEZ VOUS, EN FRANCE

Choisir de donner
à la Fondation AJD,
C'EST CHOISIR DES PROJETS !

Un exemple : Avec un don IFI de 3 000€ (750€ après déduction fiscale) vous nous permettrez de prendre en charge l'organisation d'un séjour éducatif, collectif, de 8 jours, hors du milieu familial, pour 3 enfants/adolescents défavorisés de la région Auvergne Rhône-Alpes.

La Fondation AJD
a obtenu le label



La Fondation agit au cœur des problématiques sociales pour offrir un avenir meilleur aux enfants et personnes fragilisées par les accidents de la vie. Elle s'engage à respecter les règles légales strictes pour assurer une gestion désintéressée et transparente.



**VOUS ÊTES UNE PERSONNE
ASSUJETTIE À L'IMPÔT
SUR LE REVENU (IR)**

Les dons à la Fondation AJD ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 75% de leur montant dans la limite de 537€ en 2018.

Au-delà de 537€ vous bénéficiez d'une réduction de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable, avec report possible sur les 5 années suivantes en cas de dépassement.



**VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE
ASSUJETTIE À L'IMPÔT
SUR LES SOCIÉTÉS (IS)**

L'ensemble des versements au titre du mécénat permet à l'entreprise de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires hors taxe.



**VOUS ÊTES
CONCERNÉ PAR L'IFI
(ANCIENNEMENT ISF)**

Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) remplace l'ISF. Aujourd'hui selon la loi TEPA, les dons effectués au profit de la Fondation AJD qui est reconnue d'utilité publique, offre les mêmes avantages fiscaux que l'ex ISF.

Vous donnez à la Fondation AJD et vous déduisez 75% du montant de votre don de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite maximale de 50 000€ (soit un don de 66 667€).



BON A SAVOIR

Pour les particuliers et les entreprises, le don peut être en numéraire, nature (œuvres d'art, immeubles, meubles, objets...), valeurs mobilières, prestation de service.



Pour faire votre don, utilisez le bulletin porte-adresse joint à cet envoi

BULLETIN DE SOLIDARITÉ

Je souhaite soutenir les actions de la Fondation AJD Maurice Gounon :

Je souhaite faire un don mensuel (Merci de joindre votre RIB à l'envoi afin que nous puissions programmer le prélèvement)

Je fais un don ponctuel : 50€ 75€ 100€ 400€ _____ €

Après réduction d'impôt :

12,50€

18,75€

25€

100€

Nom et Prénom..... Signature

Adresse..... Code postal..... Ville.....

Email.....@..... Téléphone.....

Coupon et chèque à renvoyer à : **Fondation AJD Maurice Gounon • 3 montée du Petit Versailles • 69300 Caluire-et-Cuire**

Chèque à l'ordre de CCP Campagne AJD-Lyon 42 82 36 X

Tél. 04 78 08 23 83 - email : voir formulaire de contact sur www.fondation-ajd.com

Vous pouvez aussi vous rendre sur notre site www.fondation-ajd.com et cliquer sur **FAIRE UN DON**

Politique de protection des données personnelles :

Comme suite à la nouvelle réglementation RGPD applicable le 25 mai 2018, La Fondation AJD s'engage à ce que la collecte et le traitement de vos données personnelles (nom et coordonnées) soient conformes au règlement général sur la protection des données (RGPD) et aux exigences de la CNIL. Notre (DPO) délégué à la Protection des Données, a été nommé.

Les données personnelles recueillies sur le «formulaire don» du site internet de la Fondation et dans le «bulletin solidarité» d'Histoires Vraies, sont strictement limitées à l'envoi de la revue et au traitement des dons et reçus fiscaux. Les données personnelles font l'objet d'un protocole de traitement sécurisé et sont confidentielles. Elles sont conservées pour la durée nécessaire aux abonnements à la revue HV et au traitement des dons. Chaque formulaire limite la collecte des données personnelles au strict nécessaire. La Fondation s'engage à ne pas divulguer ces données à des partenaires commerciaux et à assurer leur protection conformément à la Loi Informatique et Liberté.

Si vous souhaitez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, veuillez adresser un courrier au DPO de la Fondation AJD, 3 Montée du Petit Versailles, 69300 Caluire, ou prendre contact par téléphone : 04 78 08 23 83



Un Noël Merveilleux

Dis-moi papa...

Un Noël merveilleux c'est pour les gens qui ont de l'argent ?
Pour ceux qui vivent dans de beaux appartements ?
Dis-moi, un Noël merveilleux, c'est pour qui finalement ?

Mais mon enfant tu ne comprends pas bien
Noël est la fête de tous les Chrétiens.
Aussi de tous ceux qui aiment leur prochain.
Noël est amour, non, l'argent n'est rien !

Mais à Noël on a des jolis cadeaux ?
Et puis aussi on mange plein de gâteaux !
Il faut des sous pour que Noël soit beau ?

Mon petit,
A Noël on fête la naissance de Jésus
Dans une simple étable il nous est venu
Noël est un cadeau de bienvenue.
Ni argent, ni diamant, juste sa venue !

Mais le père Noël aussi il viendra ?

Chut... maintenant il est temps de dormir, il viendra bientôt ton cher
père Noël !
Tu es jeune, mais tu comprendras très vite que si ton Noël
est merveilleux c'est avant tout grâce à l'amour de Dieu.
Noël pour toi c'est d'aimer ta famille et de partager avec tes amis.
Et, en grandissant, tu comprendras qu'à Noël tout devient possible...

Mon Noël merveilleux à moi, c'est d'être avec toi mon enfant et de te
donner tout mon amour !

Noël merveilleux, expliqué à son fils de 6 ans

Daniel C (ancien jeune d'AJD)

*La fondation AJD vous souhaite à tous un très Joyeux Noël, qu'il vous apporte
espérance et bonheur et vous donne l'envie de poursuivre le combat à nos côtés
dans la lutte contre l'exclusion, la violence faite aux enfants et l'injustice.*

*Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année
et vous disons à l'année prochaine.*